

## Prévention des affections cardio-vasculaires

Doc	a027008
Date de publication	01/01/1978
Origine	NR
Thèmes	Médecine préventive

### Prévention des affections cardio-vasculaires.

Un conseil provincial a soumis au Conseil national le texte d'un document envoyé «dans le cadre du Follow up rigoureux de tous les sujets qui participent au Projet Belge de Prévention des affections cardio-vasculaires», au médecin d'un service médical d'entreprises, où travaille un de ces sujets.

Ce document demande des renseignements médicaux si le sujet absent est suspect d'affection radiologique.

#### Réponse du Conseil national:

Le Conseil national estime ne pas devoir formuler d'objection au sujet de la demande de renseignements concernant la prévention des affections cardiovasculaires dans la mesure où le malade marque son accord sur la transmission de son nom par le service médical de l'entreprise où il travaille ainsi que sur la transmission des renseignements par son médecin traitant.